



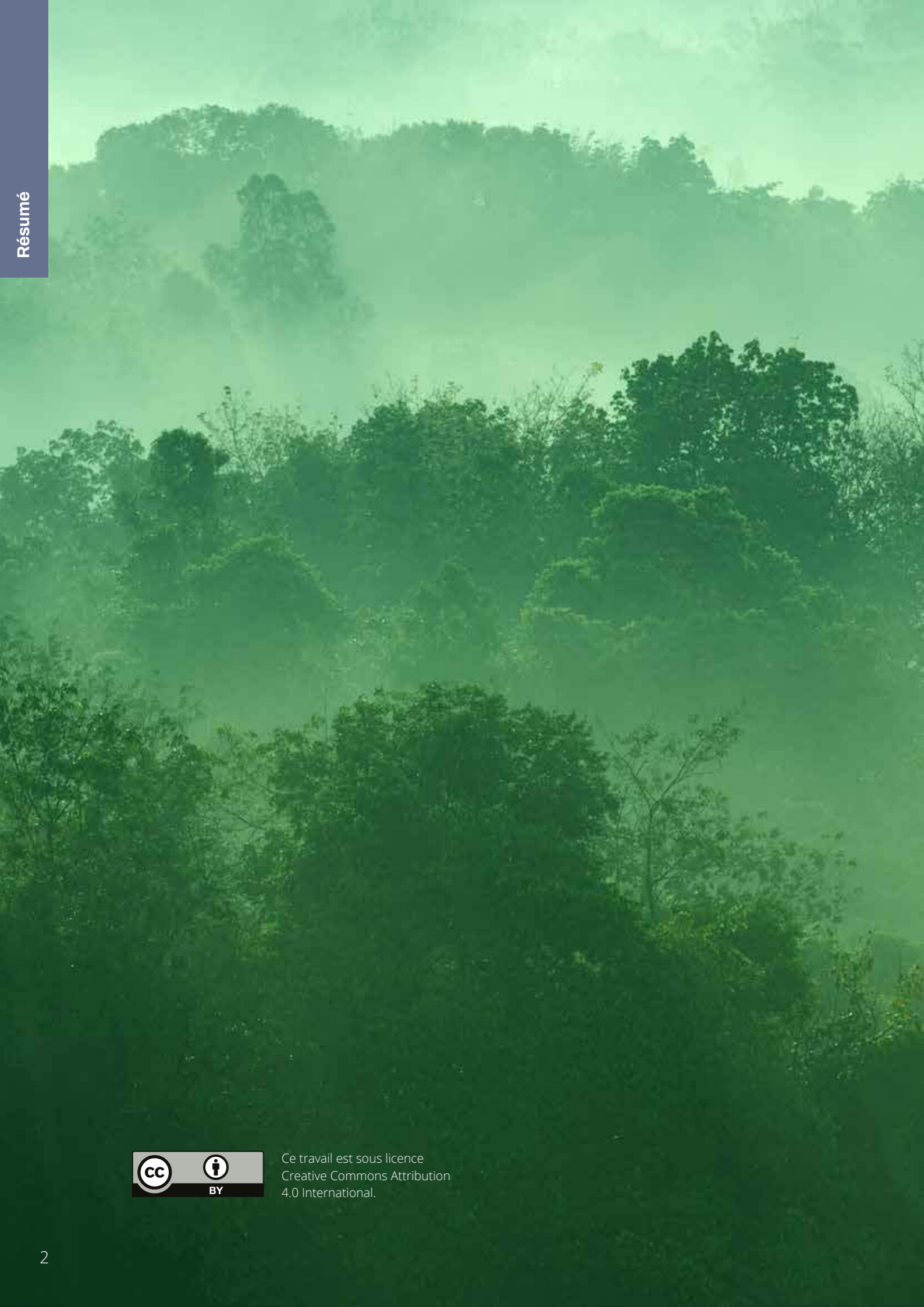
Taskforce on Nature-related
Financial Disclosures

Résumé

Le cadre de gestion et de divulgation des risques et opportunités liés à la nature du TNFD

Résumé de la version bêta v0.4

Mars 2023



Présentation du cadre de gestion et de divulgation des risques du TNFD

La société et les entreprises dépendent fondamentalement des services fournis par la nature. L'accélération de la perte de milieux naturels à l'échelle mondiale est une source croissante de risques pour les entreprises et les fournisseurs de capital financier. Il existe des opportunités pour les entreprises et les institutions financières de gérer ces risques, de travailler avec la nature de manière durable et d'obtenir des résultats positifs pour la nature, leurs organisations et la société. Pourtant, aujourd'hui, la plupart des entreprises, des investisseurs et des prêteurs ne tiennent pas suffisamment compte des risques et opportunités liés à la nature dans leurs décisions.

Les gouvernements du monde entier reconnaissent de plus en plus l'importance de stopper et d'inverser la perte de milieux naturels, plus de 190 États s'étant engagé en décembre 2022 envers un ensemble de buts et d'objectifs ambitieux en vertu du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB). Désormais, la perte de biodiversité est également reconnue par les banques centrales du monde entier comme une source de risque systémique au même titre que le changement climatique.

Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD) est une initiative mondiale, pilotée par le marché, fondée sur la science et financée par les gouvernements dont l'objectif consiste à répondre à l'impératif de prise en compte de la nature dans les décisions financières et commerciales. Ce Groupe de travail est sur le point d'achever sa phase de conception et d'élaboration d'un cadre de deux ans visant à fournir aux acteurs du marché un cadre de gestion et de divulgation des risques pour identifier leurs questions liées à la nature, les évaluer, y répondre et, le cas échéant, les divulguer.

Le cadre du TNFD sera publié en septembre 2023, prêt à être adopté par le marché. Il comprend des divulgations recommandées, alignées sur les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD).

En finalisant l'élaboration du cadre avec le soutien d'un large éventail de partenaires du savoir et de parties prenantes, le Groupe de travail vise à :

- contribuer à **l'alignement** sur la base de référence mondiale émergente en matière de rapports, en cours d'élaboration par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), ainsi que sur les normes et outils de pratiques d'excellence déjà utilisés par les acteurs du marché aujourd'hui ;

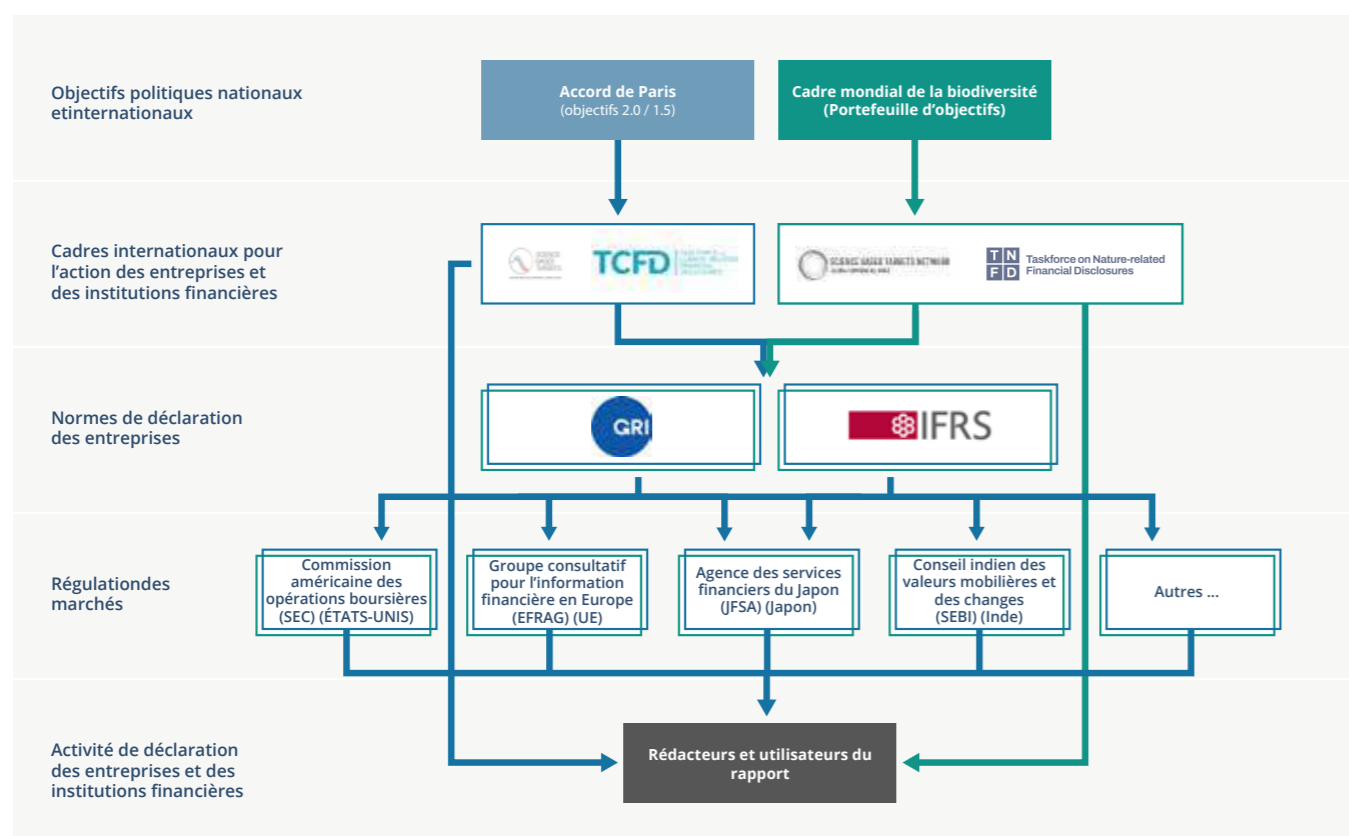


Ce travail est sous licence
Creative Commons Attribution
4.0 International.

- assurer l'**adaptabilité** de l'approche en matière d'importance, afin de tenir compte des préférences et des exigences réglementaires des personnes chargées d'établir des rapports et des utilisateurs de rapports au sein d'organisations de toutes tailles et de toutes les juridictions ;
- encourager les **actions précoces** des entreprises et des institutions financières pour commencer à rendre compte des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature, étant donné le besoin urgent de s'attaquer de manière intégrée à la fois à la perte de milieux naturels et au changement climatique ; et
- fournir une voie structurée **pour accroître au fil du temps la volonté de publier des informations**, en reconnaissant que l'intégration des questions liées à la nature est une nouveauté pour de nombreuses organisations, mais aussi un impératif stratégique grandissant à des fins de bonne gouvernance, de stratégie, de gestion des risques et de dotation en capital.

Comme le TCFD, le TNFD élabore un cadre mondial, non pas une norme. Reconnaisant le besoin de cohérence et d'alignement entre les juridictions en matière de déclarations sur les entreprises, le TNFD travaille en étroite collaboration avec les organismes de normalisation existants en tant que partenaires du savoir. Le cadre s'inspire de normes pertinentes, auxquelles il contribue aussi, notamment celles de l'ISSB, de l'Initiative mondiale pour l'établissement de rapports (GRI), du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) et d'autres. Il s'appuie également sur un ensemble plus vaste d'outils, de définitions et d'outils de mesure existants pertinents, qu'il contribue à renforcer, en vue d'établir un cadre mondial cohérent de gestion et de divulgation des risques liés à la nature.

Figure 1 : La place du TNFD dans l'architecture émergente des déclarations



Publics cibles du cadre du TNFD

L'objectif du TNFD est d'orienter les flux financiers mondiaux vers des résultats positifs pour la nature plutôt que vers des résultats négatifs pour la nature. Il a pour mission d'élaborer et de fournir un cadre de gestion et de divulgation des risques permettant aux organisations de déclarer les opportunités et les risques liés à la nature et d'agir en fonction de leur évolution.

La divulgation transparente des informations permet de prendre de meilleures décisions concernant la répartition des risques et des capitaux. La compréhension des questions liées à la nature permettra aux marchés financiers d'orienter les capitaux vers des solutions, des opportunités et des modèles d'entreprise favorables à la nature, plutôt que vers des résultats négatifs pour la nature, ce qui favorisera une répartition plus efficace des risques et des capitaux ainsi que le fonctionnement de marchés stables.

Le cadre du TNFD vise à aider les entreprises et institutions financières de toutes tailles, de tous les secteurs et tout au long des chaînes de valeur, à identifier et à évaluer leurs questions liées à la nature, qu'elles soient ou non tenues de les divulguer aux fournisseurs de capitaux, autorités de régulation et autres parties prenantes. Il prescrit également des publications d'informations recommandées pour ceux qui sont tenus de divulguer les questions liées à la nature aux fournisseurs de capitaux, autorités de régulation et autres parties prenantes.

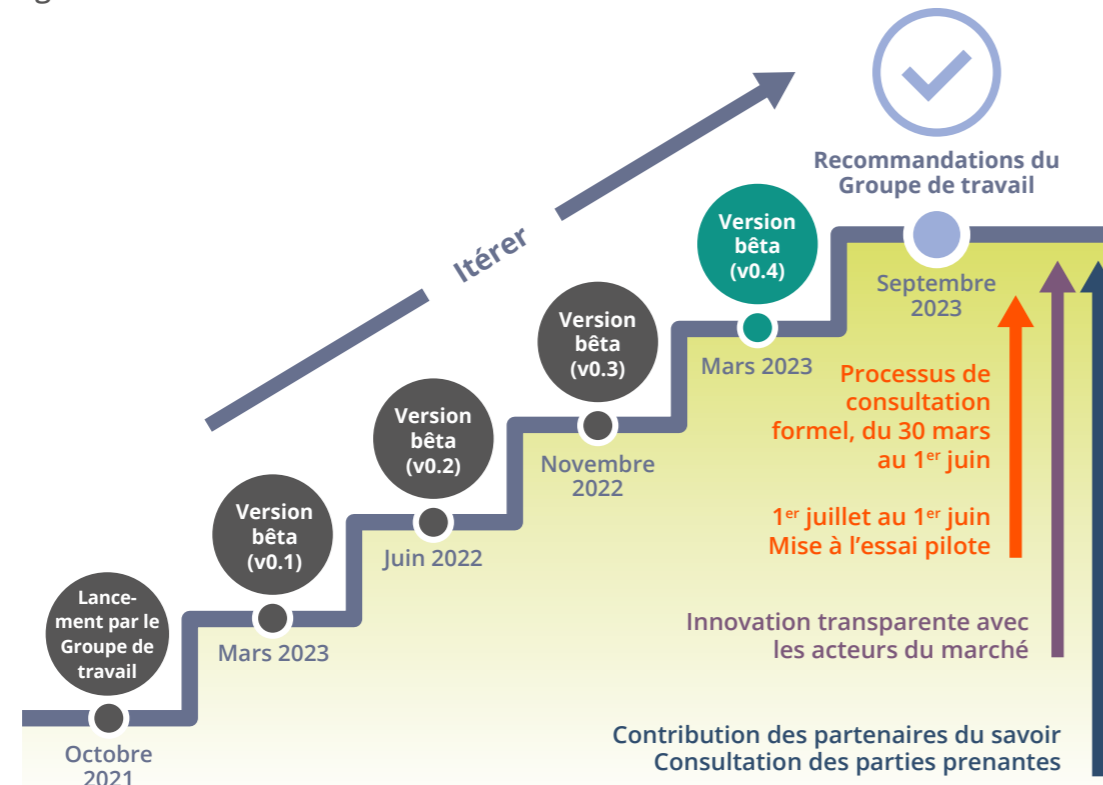


La quatrième et dernière version bêta du cadre du TNFD (v0.4)

Cette publication marque la quatrième (v0.4) et dernière version de ce cadre. Pour la première fois, les acteurs du marché peuvent consulter une représentation complète du cadre, comprenant des exemples d'orientations supplémentaires par secteur et par biome.

Pour plus d'informations sur les mises à jour spécifiques, notamment le contenu nouveau et modifié de la version bêta v0.4, et consultez l'aperçu complet de la [version bêta v0.4](#) et le site du cadre du TNFD.

Figure 3 : Calendrier du TNFD



Encadré : Approche d'innovation transparente du TNFD concernant l'élaboration de son cadre

Pour élaborer ce cadre, le TNFD a adopté une approche d'innovation transparente, à savoir que le cadre a été élaboré en concertation avec le marché. Il s'agissait notamment de publier une série de prototypes de cadres, appelés versions « bêta », en vue d'une mise à l'essai par les acteurs du marché et d'autres parties prenantes qui devaient ensuite fournir des retours d'informations. Le cadre du TNFD a été consulté plus de 90 000 fois par les parties prenantes dans environ 150 pays et territoires depuis la publication de la première version bêta (v0.1) en mars 2022. Plus de 200 organisations mettent actuellement le cadre bêta à l'essai, fournissant des retours d'informations très utiles sur sa facilité d'utilisation et sa pertinence.

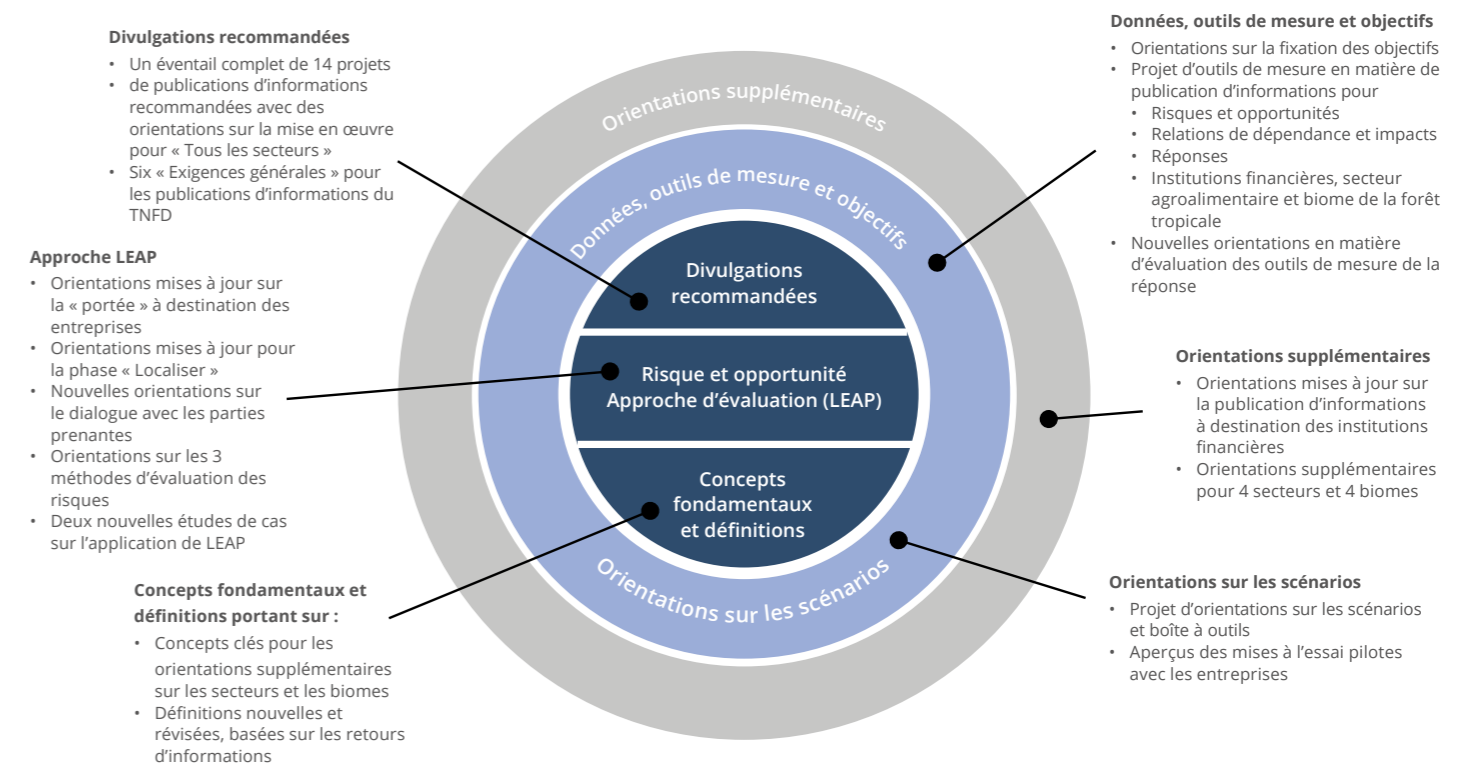
Pour de plus amples informations sur les efforts de dialogue du TNFD, consultez la page web du TNFD sur la [consultation et le dialogue](#).

Le projet final du cadre du TNFD comprend trois éléments fondamentaux, illustrés à la Figure 3 :

1. Un aperçu des **concepts et définitions** fondamentaux pour comprendre la nature, que le TNFD recommande aux acteurs du marché d'utiliser lors de l'évaluation et de la divulgation de leurs questions liées à la nature ;
2. Des conseils aux **entreprises et aux institutions financières** sur l'évaluation des questions liées à la nature et leur intégration dans leur stratégie d'entreprise et leurs processus de gestion des risques, afin d'éclairer diverses décisions commerciales et relatives à la répartition des capitaux (l'approche LEAP) ; et
3. Le TNFD a **recommandé des publications d'informations** sur les risques et opportunités liés à la nature.

Ces éléments fondamentaux sont complétés par des orientations sur les aspects techniques du cadre, notamment des données, des outils de mesure, des objectifs et de l'analyse de scénarios, et par des orientations supplémentaires concernant des secteurs et des biomes spécifiques.

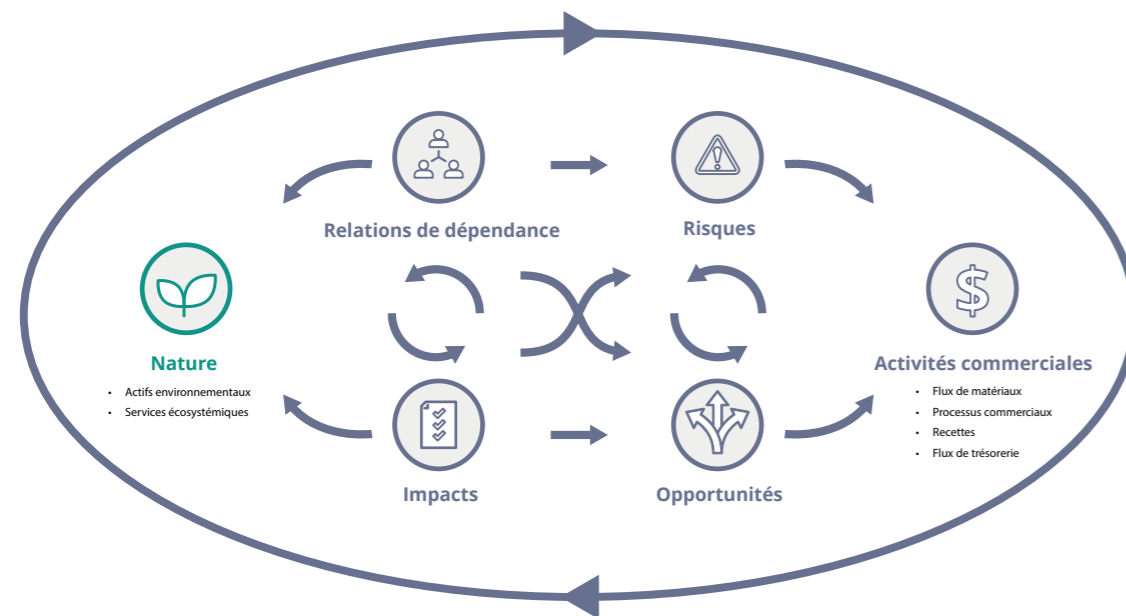
Figure 4 : Principaux éléments du cadre du TNFD



Concepts fondamentaux et définitions

Quatre concepts sont au cœur du cadre du TNFD : les relations de dépendance, les impacts, les risques et opportunités liés à la nature. Ces concepts sont désignés collectivement dans le cadre du TNFD par les questions liées à la nature. Le nombre croissant de recherches et de connaissances scientifiques – sur la nature, la perte de milieux naturels et la résilience des écosystèmes, des entreprises et de la société qui dépendent de la nature – montre clairement que l'évaluation des relations de dépendance et des impacts sur la nature est essentielle pour déterminer les risques et les opportunités pour une organisation.

Figure 5 : Concepts fondamentaux pour comprendre la nature les entreprises



Le Groupe de travail a travaillé en étroite collaboration avec certaines des plus grandes organisations scientifiques et de protection de la nature au monde afin de s'assurer que les recommandations du TNFD s'appuient sur des définitions faisant autorité et consensuelles, qui constituent le fondement d'un système linguistique accessible au marché pour comprendre la nature. Un glossaire des termes et définitions clés fournit une base pour le reste du cadre du TNFD.

Évaluation des risques et opportunités liés à la nature – l'approche LEAP

Lors des consultations préparatoires avec les acteurs du marché qui ont conduit au lancement du TNFD, un large éventail d'acteurs du marché a demandé au Groupe de travail de fournir des orientations pratiques en raison du faible niveau actuel de compréhension et de capacité d'évaluation des entreprises et des institutions financières concernant les questions liées à la nature.

En réponse, le Groupe de travail a élaboré une approche intégrée pour l'évaluation et la gestion des questions liées à la nature, appelée LEAP. Elle comprend quatre phases, suivant une étude préliminaire des priorités organisationnelles :

- **localiser** votre interface avec la nature;
- **évaluer** vos relations de dépendance et impacts;
- **analyser** vos risques et opportunités ; et
- **se préparer** à répondre aux risques et opportunités liés à la nature et en rendre compte.

L'approche LEAP est une orientation non contraignante destinée à encourager les évaluations internes des risques et opportunités liés à la nature au sein des entreprises et des institutions financières. Elle vise à être intégrée dans la gestion des risques d'entreprise et la gestion de portefeuille des organisations. Reconnaissant que les organisations auront des points de départ différents pour leurs évaluations liées à la nature, elle est décrite comme une « approche » dotée d'éléments itératifs pour l'analyse, plutôt que comme un « processus » dont l'application se fait du début à la fin de manière linéaire et étape par étape.



Figure 6 : L'approche d'évaluation des risques et des opportunités (LEAP) du TNFD



L'approche LEAP a été conçue autour de trois considérations primordiales :

- encourage les utilisateurs à examiner attentivement la **portée** de leur évaluation avant de commencer ;
- encourage les analystes à dialoguer avec les **parties prenantes** affectées tout au long de l'approche LEAP ; et
- conçue comme un processus **itératif** conforme aux processus de gestion des risques de l'entreprise et aux cycles de déclaration et de publication d'informations.

LEAP n'est pas un processus obligatoire pour respecter les recommandations du TNFD en matière de publication d'informations. Le TNFD ne recommande pas forcément de divulguer tout ce qui est identifié, évalué et analysé à l'aide de l'approche LEAP. Cependant, cela peut aider les organisations à préparer des publications d'informations sur des questions liées à la nature.

Projet de recommandations en matière de publication d'informations

Les acteurs du marché ont clairement indiqué dans leurs retours d'informations au TNFD que la cohérence de l'approche, de la structure et du langage avec le TCFD était essentielle pour favoriser l'adoption rapide par le marché d'un processus de déclaration des questions liées à la nature par les entreprises. Un alignement solide entre les recommandations et les cadres de déclarations sur la durabilité encouragera également une évolution vers des publications d'informations intégrées sur la durabilité, couvrant à la fois le climat et la nature, à mesure que les normes de l'ISSB, de la GRI et des autorités de régulation gouvernementales entreront en vigueur.

En gardant à l'esprit ces résultats souhaités, le projet de recommandations du TNFD en matière de publications d'informations a pour objectif de :

- répondre aux besoins en matière de déclarations d'entreprise d'un large éventail d'organisations à travers les zones géographiques, les secteurs et les juridictions, notamment les différentes approches de l'importance ;
- contribuer à fournir de meilleures informations en vue de soutenir la stratégie et la gestion des risques au niveau du conseil d'administration et de la direction, et en fin de compte, améliorer les décisions sur la répartition des capitaux et l'évaluation des actifs ;
- permettre aux institutions financières de prendre des décisions plus éclairées sur les investissements, le crédit et la souscription d'assurance ; et
- permettre de comprendre les risques et les opportunités liés à la nature, en se fondant sur les connaissances en matière de relations de dépendance et d'impacts sur la nature.

Pour s'aligner étroitement sur l'approche, la structure et le langage du TCFD, le TNFD a utilisé trois questions directrices pour développer ses recommandations en matière de publication d'informations de manière itérative au cours des 18 derniers mois :

- quelles publications d'informations recommandées par le TCFD s'appliquent au contexte de la nature de manière adéquate et peuvent *se poursuivre avec le minimum* de changement, voire aucun, en matière d'approche et de langage, afin d'optimiser la cohérence et de permettre des publications d'informations intégrées sur la durabilité ?
- parmi les publications d'informations recommandées par le TCFD, lesquelles restent pertinentes mais nécessitent une *adaptation* au contexte de la nature ?
- quelles publications d'informations *supplémentaires* pourraient être justifiées et devraient être envisagées par le TNFD, compte tenu des caractéristiques particulières des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature ?

Grâce à ce processus, le Groupe de travail a :

- introduit un nouvel **élément sur les exigences générales** dans l'approche globale de publication d'informations et de déclarations d'entreprise, six exigences générales étant utilisées dans le cadre du TNFD ;
- conservé les **quatre piliers** des recommandations du TCFD – Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques et Outils de mesure et objectifs – la Gestion des impacts étant intégrée dans la Gestion des risques ;
- **intégré les 11 recommandations du TCFD en matière de publication d'informations** dans les recommandations sur TNFD à ce sujet, offrant une cohérence optimale du contenu et permettant aux utilisateurs de rapports de commencer à déclarer les questions liées à la nature en plus des questions liées au climat ou de manière intégrée à celles-ci ;
- **adapté l'approche adoptée pour intégrer les impacts de la chaîne de valeur** (déclaration climatique de portée 3) au contexte de la nature à titre d'opérations directes, en amont, en aval et financées ; et
- **élaboré des orientations supplémentaires, en s'appuyant sur celles du TCFD** le cas échéant. Cela comprend de nouvelles orientations sur l'analyse de scénarios pour éclairer la stratégie et sur des sujets clés pour la nature, tels que le dialogue avec les parties prenantes concernées.



Figure 7 : L'approche du TNFD en matière d'orientations sur les publications d'informations, en s'appuyant sur l'approche du TCFD



Tenant compte de ces décisions de conception, le projet final de l'ensemble des recommandations du TNFD en matière de publications d'informations, aligné sur l'approche du TCFD, est présenté à la Figure 4.

Figure 8 : Projet de recommandations du TNFD en matière de publications d'informations, aligné sur le TCFD

Recommandations en matière de publication d'informations liées à la nature du TNFD (version v0.4)

Gouvernance	Stratégie	Gestion des risques et des impacts	Outils de mesure et objectifs
Divulguer la gouvernance de l'organisation concernant les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.	Divulguer les impacts réels et potentiels des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.	Divulguer comment l'organisation identifie, évalue et gère les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.	Divulguer les outils de mesure et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités pertinents liés à la nature lorsque ces informations sont significatives.
Divulgations recommandées	Divulgations recommandées	Divulgations recommandées	Divulgations recommandées
<p>A. Décrire la surveillance du conseil d'administration en ce qui concerne les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>B. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p>	<p>A. Décrire les rapports de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.</p> <p>B. Décrire l'effet que les risques et opportunités liés à la nature ont eu et peuvent avoir sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.</p> <p>C. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation par rapport aux risques et opportunités liés à la nature, en prenant différents scénarios en considération.</p> <p>D. Indiquer les sites où se trouvent des actifs et/ou des activités dans les opérations directes de l'organisation, et en amont et/ou en aval et/ou financés le cas échéant, qui se trouvent dans des zones prioritaires.</p>	<p>A. (i) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature dans le cadre de ses activités directes.</p> <p>A. (ii) Décrire l'approche adoptée par l'organisation pour identifier les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature dans sa (ses) chaîne(s) de valeur en amont et en aval, ainsi que dans les activités et les actifs financés.</p> <p>B. Décrire les processus de l'organisation pour gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature, ainsi que les mesures prises à la lumière de ces processus.</p> <p>C. Décrire la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés à la nature sont intégrés dans la gestion générale des risques de l'organisation.</p> <p>D. Décrire comment les parties prenantes concernées sont impliquées par l'organisation dans le cadre de son évaluation et de réponse aux relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p>	<p>A. Divulguer les outils de mesure utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les risques et opportunités importants liés à la nature conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>B. Divulguer les outils de mesure utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les relations de dépendance et impacts sur la nature.</p> <p>C. Décrire les cibles et objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature et les résultats obtenus par rapport à ceux-ci.</p>



Projet d'outils de mesure en matière de publication d'informations

Conformément aux pratiques du marché en matière de rapports financiers et climatiques, les rédacteurs de rapports doivent étayer leurs publications d'informations liées à la nature au moyen d'indicateurs et d'outils de mesure qualitatifs et quantitatifs. Ces données seront d'autant plus utiles à la prise de décision des utilisateurs du rapport qu'elles seront comparables d'un secteur à l'autre et à l'intérieur d'un même secteur.

Dans cette version finale (v0.4) du cadre bêta, le Groupe de travail définit des projets d'indicateurs et d'outils de mesure en matière de publication d'informations, afin de permettre cette comparabilité. L'approche de mesure du TNFD est conçue pour :

- être **scientifique, mais aussi pratique** pour les rédacteurs de rapports qui travaillent selon un cycle annuel de déclarations d'entreprise ;
- reconnaître que les questions liées à la nature sont **spécifiques à l'emplacement, au secteur et au biome** dans lesquels elles se produisent ;
- prendre en compte le fait que les questions liées à la nature se produisent **tout au long de la ou des chaînes de valeur et dans les activités financées¹**
- **refléter à la fois les impacts négatifs et positifs** et les risques et opportunités pour l'organisation ; et
- **s'aligner sur les objectifs politiques mondiaux**, notamment le Cadre mondial de la biodiversité, tout en offrant une certaine souplesse pour les différentes approches d'importance des rédacteurs de rapports, des fournisseurs de capitaux et des autorités de régulation de marché à travers le monde.

L'orientation propose des outils de mesure de la publication d'informations pour **toutes les questions liées à la nature** – relations de dépendance, impacts, risques et opportunités – et toutes les réponses apportées par une organisation à celles-ci, en divisant ces outils de mesure en :

- **un petit ensemble d'outils de mesure** de base couvrant :
 - **les relations de dépendances et impacts**, alignés sur les priorités et les objectifs politiques mondiaux, tels que ceux du Cadre mondial de la biodiversité ; et
 - **les risques et opportunités**, alignés sur ceux du TCFD et sur ceux couramment utilisés dans les rapports sur le climat.
- Ils se divisent en **outils de mesures généraux de base**, couvrant tous les secteurs, et en outils de mesure sectoriels de base qui sont spécifiques à un secteur.
- **d'autres outils de mesure** pouvant soutenir les déclarations de publication d'informations d'une organisation et être utilisés avec souplesse en fonction de considérations spécifiques à l'entreprise, au secteur, au biome et/ou à l'emplacement.

¹ Adaptation du concept de « Portée 3 » utilisé pour les déclarations relatives au climat.

Figure 9 : L'architecture des outils de mesure du TNFD

Piliers des recommandations en matière de publication d'informations								
Gouvernance		Stratégie		Gestion des risques et des impacts		Outils de mesure et objectifs		
Catégorie d'outil de mesure	Annexe sur les outils de mesure de la publication d'informations	Catégorie d'outil de mesure	Annexe sur les outils de mesure de la publication d'informations	Catégorie d'outil de mesure	Annexe sur les outils de mesure de la publication d'informations	Catégorie d'outil de mesure	Annexe sur les outils de mesure de la publication d'informations	
A	Réponse	Annexe 3	I&D R&O	Annexe 2 Annexe 1	Réponse	Annexe 3	R&O	Annexe 1
B	Réponse	Annexe 3	R&O	Annexe 1	Réponse	Annexe 3	I&D	Annexe 2
C			Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
D			Sans objet	Sans objet	Réponse	Annexe 3		

Conformément à la reconnaissance dans les rapports sur le climat de la nécessité de tenir compte des impacts de toutes les chaînes de valeur, le Groupe de travail a également examiné la meilleure façon de prendre en compte les chaînes de valeur dans les évaluations et les rapports liés à la nature. Le Groupe de travail a adapté la notion de portées aux :

- opérations directes ;
- opérations en amont ;
- opérations en aval ; et
- activités financées (pour les institutions financières).

Le TNFD reconnaît que tous les aspects de la nature et les facteurs de changement de la nature ne peuvent pas encore être identifiés, évalués et déclarés par les rédacteurs de rapports selon un cycle de rapport annuel. Il reconnaît aussi que la portée et la qualité des rapports évolueront avec le temps grâce à de nouvelles méthodes et technologies de mesure, de collecte de données et d'analyse.

Approche de la fixation des objectifs

Le Groupe de travail recommande que, lorsque les entreprises appliquant le cadre du TNFD fixent des objectifs pour la nature dans les zones pertinentes et mesurent les performances par rapport à ces objectifs (la phase « P » de l'approche LEAP), elles fixent des objectifs scientifiques pour la nature à l'aide des cadres intersectoriels en cours d'élaboration, tels que le cadre du réseau SBTN (Science Based Targets Network). En fixant des objectifs, le Groupe de travail encourage également les organisations à s'aligner sur les outils de mesure de la publication d'informations du TNFD, le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité et d'autres traités internationaux et objectifs politiques mondiaux.

Le projet d'orientation du TNFD sur la fixation des objectifs prévoit :

- une discussion sur les considérations qu'une organisation doit prendre en compte lors de la fixation des objectifs pour la nature ;
- des caractéristiques de conception des objectifs qui peuvent contribuer à garantir que ces objectifs soutiennent les objectifs plus généraux de gestion des risques et des impacts d'une organisation de manière plus efficace ; et

- des exemples illustratifs d'objectifs qu'une organisation pourrait définir et qui s'aligneraient sur les outils de mesure du TNFD et le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) de Kunming à Montréal.

Le Groupe de travail et son partenaire de savoir, le réseau Science Based Targets Network (SBTN), ont publié [des orientations conjointes pour les entreprises qui fixent des objectifs scientifiques pour la nature](#) dans la version bêta v0.3 de novembre 2022. Cette version sera mise à jour plus tard en 2023 en s'appuyant sur la publication SBTN v1 prévue au printemps 2023, et fera l'objet de mises à jour régulières.

Approche de l'analyse de scénarios

À l'instar du TCFD, le TNFD reconnaît l'utilité et l'importance de l'analyse de scénarios pour aider les organisations à tester la résilience de la stratégie de leur organisation, compte tenu des incertitudes complexes. L'analyse de scénarios permet aux organisations d'explorer les conséquences possibles du changement climatique et de la perte de milieux naturels, les manières dont les gouvernements, les marchés et la société pourraient réagir, ainsi que les conséquences de ces incertitudes sur la résilience de la stratégie et de la planification financière d'une organisation.

Sur la base des retours d'informations des acteurs du marché selon lesquels l'analyse de scénarios liés au climat s'est avéré compliqué pour de nombreuses organisations, le TNFD a élaboré une [boîte à outils pratique et modulaire sur l'analyse de scénarios](#) qui comprend des orientations et des outils pratiques, des modèles et des méthodes. Elle inclut notamment une approche étape par étape pour évaluer la résilience d'une organisation, en se concentrant sur les incertitudes revêtant une importance cruciale. Le TNFD propose d'élaborer par défaut une analyse de scénarios portant sur deux incertitudes revêtant une importance cruciale, liées au risque physique et de transition, et en rapport avec le changement climatique. L'approche de cette boîte à outils tient compte du besoin identifié de souplesse et d'adaptabilité pour différents types d'organisation.

Orientations supplémentaires (par secteur et par biome)

Reconnaissant l'importance de la comparabilité au sein des secteurs et concernant des biomes spécifiques, le Groupe de travail est en train d'élaborer des orientations supplémentaires par secteur et par biome qui incluent des outils de mesure spécifiques en matière de publication d'informations. Un projet d'outils de mesure en matière de publication d'informations pour les institutions financières, l'agriculture, l'alimentation et les forêts tropicales a été publié dans le cadre de cette version finale (v0.4) du cadre bêta du TNFD. Les orientations supplémentaires sur l'approche LEAP dans la version 0.4 portent sur quatre secteurs (institutions financières, agroalimentaire, mines et métaux, et énergie) et quatre biomes (forêts tropicales, rivières et ruisseaux, plateforme marine et systèmes d'utilisation intensive des terres).

Des orientations et des outils de mesure supplémentaires par secteur et par biome sont disponibles sur le site du cadre du TNFD. Des projets d'orientations et d'outils de mesure en matière de publication d'informations pour d'autres secteurs et biomes prioritaires seront publiés au fur et à mesure de leur élaboration par le Groupe de travail.

Approche du dialogue avec les parties prenantes dans le cadre du TNFD

Le Groupe de travail reconnaît que les questions liées à la nature nécessitent de prendre en compte les parties prenantes affectées. Le TNFD a élaboré un projet [d'orientation pratique pour les acteurs du marché sur le dialogue avec les parties prenantes affectées](#). Le TNFD

a mené des consultations de grande envergure et s'est associé à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour dialoguer avec des représentants des peuples autochtones et des communautés locales, en vue de tirer parti de leurs connaissances et de faire entendre leur voix et leur point de vue dans la conception et l'élaboration de cet aspect du cadre du TNFD. Cela fait suite à la publication en novembre 2022 d'un [Document de réflexion sur les « Dimensions sociétales de la gestion des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet – Considérations relatives au cadre du TNFD »](#). Le Groupe de travail invite les acteurs du marché et d'autres parties prenantes à lui faire part d'autres retours d'informations sur le projet d'orientation sur le dialogue avec les parties prenantes affectées.

Finalisation de la conception et de l'élaboration du cadre et des recommandations du TNFD

Le Groupe de travail invite les acteurs du marché à lui faire part d'ici le 1er juin 2023 d'autres retours d'informations, ainsi que des informations sur les essais pilotes, avant la publication des recommandations définitives en septembre 2023.

En parallèle, sur la base de ce projet complet et final des principaux éléments du cadre, le Groupe de travail travaillera sur les éléments supplémentaires suivants en vue de mettre au point son ensemble de recommandations définitives :

- poursuite de l'élaboration d'orientations supplémentaires par secteur et par biome, notamment l'identification des principaux indicateurs et outils de mesure en matière de publication d'informations par secteur ;
- élaboration d'études de cas et de cas d'utilisation, notamment des déclarations à titre d'illustration de publication d'informations formulées par le TNFD afin d'aider les utilisateurs à interpréter et à appliquer le cadre en apprenant à partir d'exemples concrets ;
- compilation des enseignements et des idées pratiques tirés des essais pilotes ;
- dernières améliorations apportées au cadre basées sur un examen des considérations en matière d'audit et d'assurance ;
- poursuite de l'élaboration des orientations sur les scénarios et de la boîte à outils, notamment pour les institutions financières, en s'appuyant sur les informations tirées d'essais pilotes supplémentaires ;
- prise en compte de la nécessité d'une orientation du TNFD sur les plans de transition, à la fois pour la nature dans les plans de transition zéro émission nette et dans les plans de transition en vue d'atteindre des buts et des objectifs positifs pour la nature ; et
- élaboration d'orientations sur les liens entre le climat et la nature, en mettant l'accent sur des informations pratiques en vue de publications d'informations liées à la nature s'appuyant sur les publications d'informations climatiques existantes basées sur le cadre du TCFD.

Au-delà du lancement du cadre et des recommandations du TNFD

La tâche immédiate du Groupe de travail consiste à publier la première version complète (v1.0) du cadre du TNFD pour permettre aux acteurs du marché de commencer à identifier et évaluer les questions liées à la nature et, le cas échéant, à publier des informations à leur sujet.

Bien que le TNFD ait agi rapidement et efficacement pour élaborer un premier ensemble (v1.0) de recommandations et d'orientations pratiques, le Groupe de travail a reconnu dès le départ que le cadre devra continuer à évoluer au fil du temps, en fonction de l'expérience des acteurs

du marché et de l'évolution future des sciences sous-jacentes et des nouvelles technologies qui faciliteront la collecte et l'analyse des données.

Comme on l'a vu avec le TCFD et d'autres organismes de normalisation, tels que le Conseil des normes d'information sur le climat (CDSB), la GRI, la Value Reporting Foundation et d'autres, il existe un certain nombre de trajectoires possibles pour le TNFD dans les années à venir. Une fois les recommandations complètes du TNFD publiées en septembre 2023, le Groupe de travail se concentrera sur les éléments suivants :

- encourager et intensifier l'adoption non contraignante du cadre par les acteurs du marché ;
- travailler avec des organisations de normalisation, notamment les partenaires du savoir du TNFD, tels que l'ISSB, la GRI et d'autres, sur la traduction des recommandations du TNFD en normes non contraignantes et sur la nouvelle base de référence mondiale en matière d'élaboration de rapports sur la durabilité ;
- dialoguer avec les décideurs politiques et les autorités de régulation de gouvernements suite à leur engagement à mettre en œuvre la cible 15 du Cadre mondial de la biodiversité sur l'élaboration par les entreprises de rapports liés à la nature ;
- élaborer en continu des orientations techniques supplémentaires pour soutenir l'adoption par le marché, notamment des orientations spécifiques aux secteurs et aux biomes, des travaux sur la planification de la transition et d'autres domaines d'intérêt pour le marché et les décideurs politiques, ainsi que pour encourager l'innovation parmi les acteurs qui soutiennent l'adoption du cadre, tels que les fournisseurs d'outils de mesure et de données; et
- élaborer une série d'initiatives en matière de renforcement des capacités avec des organisations partenaires pour aider à approfondir la connaissance du marché et la capacité à commencer à identifier, évaluer et divulguer les questions liées à la nature.

En savoir plus

Le TNFD invite les utilisateurs à consulter le Cadre sur un site interactif à cette adresse www.framework.tnfd.global. Les utilisateurs peuvent naviguer dans les différents domaines du Cadre, sélectionner leurs préférences en matière de secteur et de biome et consulter toutes les orientations supplémentaires.

La Banque de connaissances intégrée est un recueil de ressources et d'idées triées sur le volet sur les risques et les opportunités liés à la nature. Le Catalogue d'outils contient plus de 200 outils et plateformes de données qui aident les organisations dans l'ensemble des cadres et de l'approche LEAP.

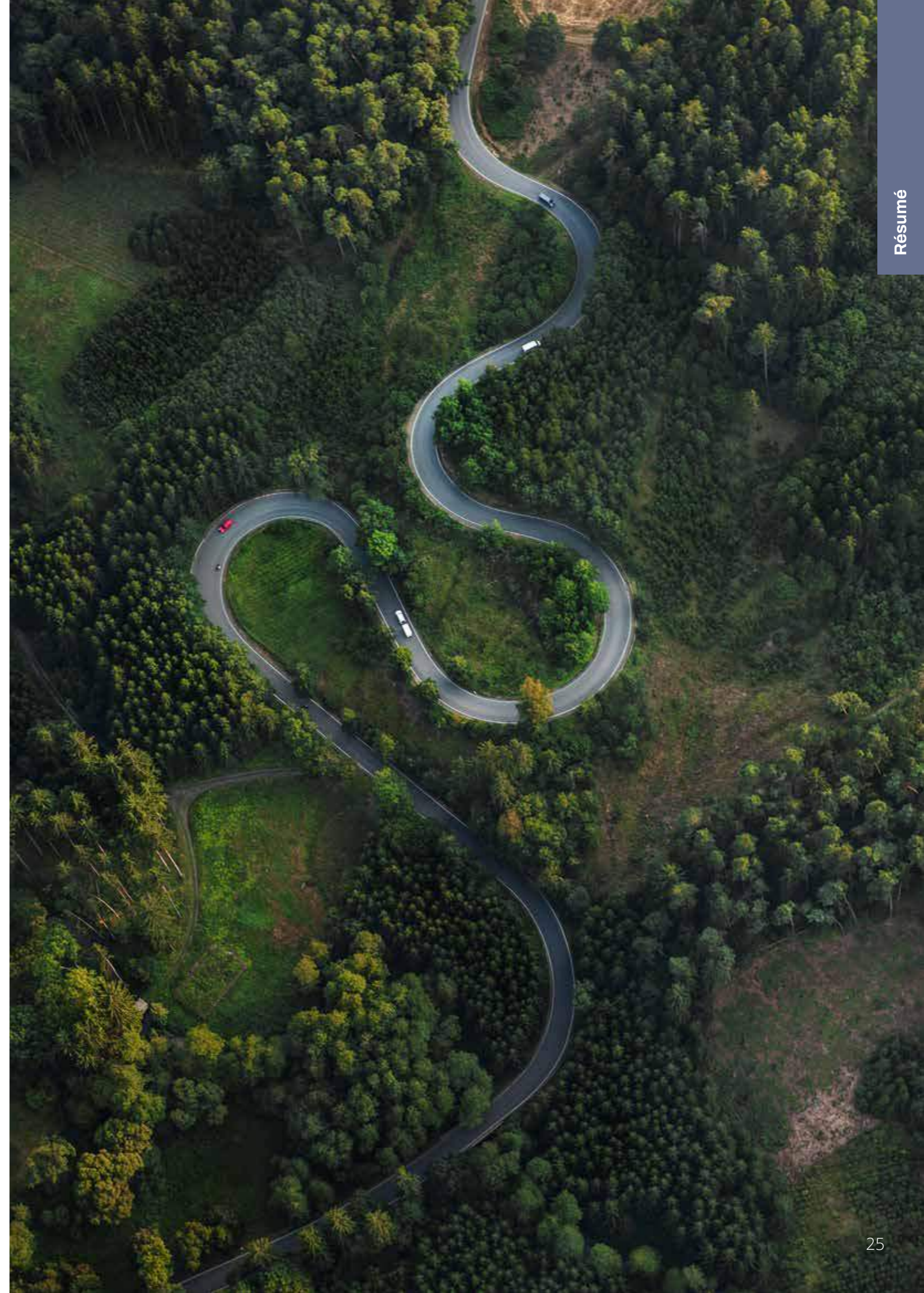
Les organisations peuvent rejoindre le Forum du TNFD, un groupe consultatif mondial et pluridisciplinaire comprenant plus de 1 000 institutions et organisations qui adhèrent à la mission et aux principes du TNFD. Il compte actuellement plus de 1 000 membres. En savoir plus ici.

Nous contacter

Consultez le cadre à cette adresse : www.framework.tnfd.global

Rendez-vous sur le site Web du TNFD : www.tnfd.global

Suivez TNFD sur LinkedIn et Twitter





www.tnfd.global